



**Vous êtes étudiant
ou étudiante, à l'externat
ou en résidence en médecine
et vous avez un intérêt pour la
pratique médicale en région ?**

**Sachez qu'il existe différentes
occasions de vous familiariser avec la
pratique médicale en région et d'y
découvrir les nombreux avantages.**

Emplois ou stages d'été en région

- Des offres d'emploi et des stages d'été sont disponibles en région pour les étudiants de 1^{re}, 2^e ou 3^e année du doctorat en médecine dans certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux.
- Une rémunération et un soutien financier vous sont offerts par ces établissements afin de vous permettre de vivre une expérience des plus stimulantes.

Formation médicale décentralisée

- Dans le cadre du cursus universitaire, il est recommandé de faire des stages en région.
- Différents types de soutien financier sont offerts par certains établissements en région afin de faciliter votre formation et vos stages.

Pour en savoir plus :

www.msss.gouv.qc.ca/enregion



Vous êtes à l'externat ou en résidence en médecine et vous avez un intérêt pour la pratique médicale en région ?

Deux programmes de bourses s'offrent à vous. Ils ont comme objectif de favoriser le recrutement de médecins en région.

Bourses d'études en médecine de famille

Vous prévoyez devenir médecin de famille?

Moyennant la signature d'un contrat de pratique en région, les candidats peuvent recevoir dès l'externat des bourses de 15 000 \$ ou de 20 000 \$ par année.

La période d'appel de candidatures se déroule du 1^{er} mars au 31 mai précédant l'entrée universitaire.

Bourses de formation en médecine spécialisée

**Vous complétez une formation
en médecine spécialisée ?**

Il est possible d'obtenir de certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux une bourse de formation lors des deux dernières années de votre résidence moyennant un engagement de pratique en région.

Pour en savoir plus :

www.msss.gouv.qc.ca/enregion

**Santé
et Services sociaux**

Québec

